Nort'leu-infos Janvier 2013

Le mot du maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis,

Je souhaite à tous les habitants de la commune une année 2013 pleine de joie en famille, entre amis, au travail et au sein de la commune.

La magie de Noël et de la fin d'année a opéré à Nort-Leulinghem. En cette période, il est coutumier d'apporter quelques touches de joie et de moments de bonheur partagés pour les habitants, en particulier, pour nos aînés et pour les enfants. La municipalité et le comité des fêtes se réjouissent donc de pouvoir organiser la remise des colis aux seniors et un après midi récréatif et de distribution de cadeaux pour les plus jeunes enfants.

Par le biais de ce petit journal, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et les invite à participer aux activités de la commune.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne lecture. Je vous remercie de votre confiance et vous prie d'être assurés, chers habitants, de notre entier dévouement

Gérard Lecocq

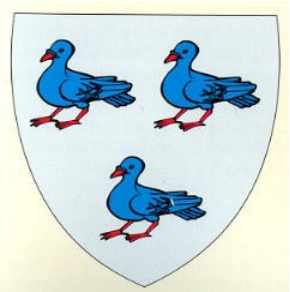

Blason du village

Dans ce numéro :

Le budget. Les travaux	2
Infos mairie	3-4-5
CCRAVH	6
La paroisse. Le RPI	7
Le club des ainés	8
Le calendrier des fêtes	9
2012 en images	10 à 13
Documents à conserver	14

le conseil municipal, le comité des fêtes, les membres du Centre Communal d'Action Sociale et des associations du village vous souhaitent une

Le budget de la commune

Le tableau ci-dessous donne les taux d'imposition des différentes taxes. La dernière augmentation remonte à 2009.

2012	TAXE D'HABITATION	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI
TAUX	9,37%	9,47%	31,30%

Le budget 2012 est structuré de la façon suivante :

Fonctionnement.	Investissements.
115 620 Euros	71 561 Euros

Les travaux réalisés en 2012.

Nous n'avons pas engagé de gros travaux. L'entretien courant des routes s'est poursuivi. Les menuiseries et le parquet de la salle ont été en partie rénovées.

L'habitation qui jouxte la mairie n'est plus occupée. Une étude est en cours pour sa réhabilitation.

L'abri bus promis par la conseil général lors de l'inauguration de la route départementale a été installé courant décembre.

Décoration de Noël.

Cette année encore, les illuminations ont été mises sur la plupart des routes de la commune.

25 sapins ont été distribués et décorés par les habitants. Un grand merci.

Informations mairie.

Remise de colis au personnel communal

Rue de la mairie—62890 Nort-Leulinghem.
Secrétaire : Mme Geneviève PANET
@ : mairiedenortleulinghem@wanadoo.fr
☎ : 03.21.35.60.63

RECENSEMENT

Cette année, **vous allez être recensé (e)**. Geneviève, se rendra à votre domicile entre le 17 janvier et le 16 février 2013.

Horaires d'ouverture :

Mardi : 8h30-11h30.
Jeudi : 8h30-12h30.

Location de la salle :

Les réservations sont à effectuer en mairie.
Le prix de la location est de :

- 100 Euros pour les habitants du village (caution : 50€)
- 200 Euros pour les extérieurs (caution : 100€)
- 50 Euros l'après midi pour les extérieurs (location sans vaisselle)
- En cas de nuisances sonores, la cation sera encaissée

La location est définitive, une fois la réservation signée en mairie et dépôt d'un chèque du caution.

Quelques rappels :

- **Le stationnement**. Des bordures, matérialisées en jaune, rappellent le caractère dangereux du stationnement à ces endroits. Nous rappelons l'interdiction de stationner au + 3,5T
- **La vitesse** dans le village est limitée à

- **La divagation des animaux** (Rappel de la législation. Art 211-23 du code rural) : Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou (L. n°2005-157 du 23 févr. 2005, art. 125) « de la garde ou de la protection du troupeau », n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation (…) Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci
- **Actes d'incivisme**. Nous constatons encore de tels actes : Plaques cassées dans le cimetière, vitraux de l'église, gouttière de la salle des fêtes, canettes de bière et détritus abandonnés… Tout ceci a un coût pour la commune.

Nous faisons appel à chacun et à chacune pour observer des règles simples pour vivre Nortleulinghem dans l'harmonie et le respect mutuel

Etat civil (arrêté au 31/12/2012)

Naissance :

Séraphin HANNEDOUCHE (10 avril)

Décès :

Monsieur Marcel BRAME (3 octobre)

Monsieur Pierre HURTREL (6 octobre)

Cérémonie des voeux

Elle est l'occasion de faire un tour d'horizon des réalisations et des projets : le rattachement à la CASO, l'intersection de la RD 432, les actions du comité des fêtes...

Cette cérémonie est aussi un moment pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants. 5 nouvelles familles ont été accueillies.

Nous rappelons que l'inscription à la mairie permet de faire connaissance et d'obtenir les renseignements nécessaires à une bonne intégration au sein du village.

Les documents administratifs

"Allô, service public", le service de renseignement administratif par téléphone, est proposé sur toute la France.
Un numéro de téléphone unique, "39 39", permet d'obtenir "en moins de trois minutes une réponse ou une orientation à toute demande de renseignement administratif".
Ce service est accessible à tous les usagers du service public, de 8h à 20h en semaine et de 8h30 à 18h30 le samedi, (coût d'un appel local depuis un téléphone fixe).

Carte d'identité : Mairie du domicile : joindre 2 photographies d'identité récentes de format de 3,5 x 4,5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, 1 justificatif de domicile, 1 extrait d'acte de naissance (1ère demande), copie du livret de famille (enfant mineur). Validité : 10 ans. GRATUIT. En cas de perte ou de vol : rajouter un timbre de 25 euros.

Passeport : Mairie disposant du matériel pour le passeport biométriques (Ardres, Saint Omer).
Pour les majeurs : Pièces à fournir : 1 acte de naissance, 1 justificatif de domicile, l'ancien passeport ou 1 pièce d'identité, 2 photos d'identité récente (3,5x4,5cm). Coût : 86€
Pour les mineurs (15 à 18 ans) : Pièces = idem ci-dessus sauf timbre fiscal à 42€ + copie du livret de famille, copie jugement divorce si nécessaire, copie de la pièce d'identité du représentant légal.
Pour les— 15 ans : idem ci-dessus sauf timbre fiscal à 17€.

Certificat d'immatriculation : Sous préfecture ou professionnel de l'automobile. Fournir : Document CERFA, 1 pièce d'identité, 1 justificatif de domicile, éventuellement le contrôle technique à jour. PAYANT selon le nombre de chevaux fiscaux.

Extrait d'acte de naissance, de mariage ou de décès :
A demander à la mairie du lieu de naissance, mariage ou décès. GRATUIT. Si la demande est faite par courrier, joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

Extrait n°3 du casier judiciaire : Service du casier judiciaire National,
107 rue du Landreau. 44317 NANTES Cedex 3. GRATUIT.

Recensement militaire ou citoyen : Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. S'adresser à la mairie du domicile. Fournir une pièce d'identité valide.

Construction nouvelle– Réaménagement

Avant d'entreprendre tous travaux, adressez- vous à la mairie pour connaitre la réglementation en vigueur.

La pose d'un velux, d'un abri de jardin, une modification de construction existante, le ravalement de façade….doivent être signalés en mairie et faire l'objet d'une déclaration préalable, d'un permis de construire ou d'aménager.

Les imprimés nécessaires vous seront fournis et votre dossier sera transmis à l'Unité Territoriale de Boulogne/mer pour vérification des travaux et autorisation.

L'architecte des bâtiments de France peut, dans certains cas, ajourner la demande, demander des compléments...

Les services de la communauté de communes

Communauté de Communes de la Région d'Ardres et de la Vallée de la Hem

Communauté de communes de la région d'Ardres et de la vallée de la Hem.
Place de la poste, BP 64.
62610 ARDRES
Tél : 03.21.35.17.46
Fax : 03.21.00.74.36
Courriel : contact@ccravh.org
www.ccravh.org

- **Halte garderie itinérante « Trotinours »** .
  Resp : Joséphine ROMELAERE. Tél : 06.24.32.16.59

- **Office de tourisme communautaire,** chapelle des carmes, Place d'Armes, BP3. 62610 Ardres.
  Resp : Véronique Franque. Tél 03.21.35.28.51

- **AMB,** 430 avenue de Calais. 62610 Ardres. Tél : 03.21.82.10.83. Fax : 03.21.85.51.16
  Des services à domicile qui facilitent la vie : Service d'aide à domicile, service mandataire, service infirmiers à domicile.
  Directrice : Mme Richard.
  Ouverture des bureaux : 8h-12h et 13h30-18h00 (17h, le Vendredi
  Permanence téléphonique dimanches et jours fériés.

  Nouveau : Equipe mobile Alzheimer
  Soins, activités d'accompagnement et de réhabilitation réalisés au domicile par un personnel qualifié.

- **Conseil général (services de l'équipement)** : Resp : M. Vanacker.
  5, rue Berthois. 62100 Calais.
  Tél : 03.21.46.56.80

- **Ecole de musique.** Resp : Christian Pottiez. Tél : 06.07.67.22.16.

- **Déchetterie de Louches**. Tél : 03.21.97.57.31. N'oubliez pas votre badge d'accès. Pour l'obtenir, demandez un formulaire dans l'une des 8 déchèteries ou en le téléchargeant sur le site du SEVADEC (fournir justificatif de domicile, photocopie (s) de (s) la carte (s) grise (s)).

N° Vert
0 800 564 600
(appel gratuit depuis un poste fixe)

	Matin	Après midi
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8h-12h	14h-17h30
Mercredi	8h-12h	
Jeudi	8h-12h	
Vendredi	8h-12h	14h-18h
Samedi	8h-12h	14h30– 19h
Dimanche	9h-12h	

La paroisse

PAROISSE
Mère Teresa
en Morinie

Une équipe « accueil » assure à tour de rôle une permanence à :

la Maison de la Paroisse
3 rue de la Meullemotte
EPERLECQUES
tél : 03 21 93 64 82
le samedi matin de 9h 30 à 11h 30 et chaque premier mardi du mois de 18 à 19h.

Vous pouvez vous y rendre (ou téléphoner) pour des renseignements sur la préparation au mariage, au baptême, l'accompagnement des familles en deuil ou pour tout autre renseignement.

Les messes du samedi sont à 18h30 et celles du dimanche à 10h.

Les baptêmes sont célébrés le samedi à 16h ou le dimanche à 11h.

l'Equipe d'Animation de la Paroisse (EAP) anime la paroisse. Avec un prêtre, l'abbé Jean Sauty (tél : 03.21.88.89.51), et un diacre, Jacques Baert (tél : 03.21.38.01.80, elle est formée de six laïcs :

Marie Laure Boin: Tilques tél : 03.21.95.09.63

Marie Paule Seigre : Eperlecques tél : 03.21.93.46.84

Francine Hielle : Eperlecques tél : 03.21.38.47.15

Christine Lefebvre : Houlle

Jean Claude Clements : Mentque Norbecourt tél : 03.21.35.64.37

Dominique Descamps : Houlle tél : 03.21.39.45.35

Le regroupement pédagogique

Pour l'année 2012-2013, 16 enfants sont accueillis dans le cadre du regroupement scolaire

L'association « Les 3 crayons » organise de multiples activités, rencontres, pour le bonheur des petits et des grands.

La commune a versé 10 222€ au RPI pour l'année 2010/2011

Le club des aînés

Le Club de l'Amitié de Nort-Leulinghem vous présente ses meilleurs vœux pour 2013. Que cette nouvelle année vous soit favorable à tous.

Nous sommes heureux de nous réunir 2 mardis par mois pour des parties de cartes, de scrabble très animées.
Nous participons aux manifestations préparées par les aînés ruraux.

Pour adhérer, venez nous retrouver le mardi 15 janvier 2013 à la salle des fêtes. La cotisation annuelle est de 20 €.
Deux repas sont offerts : la fête des Mères et Noël.

Nous remercions la municipalité pour leur aide
et la mise à disposition de la salle.

La Présidente G. Lecocq

Distribution des 23 colis de Noël.

Que se passe t-il en 2013 ?

Vous avez une idée d'animation

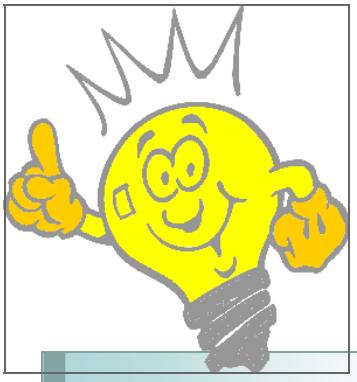

20 Janvier : Vœux du maire.

Mars : randonnée pédestre.

Avril : Chasse aux œufs de Pâques

27 Avril : Repas dansant

25 Août : Ducasse-Brocante-concours hippique

11 novembre : repas des aînés

Noël : Colis des aînés

Spectacle de Noël pour les enfants

Alors, n'hésitez pas à en parler à l'un des membres du comité des fêtes

Quelques chiffres :

- Repas dansant : 620 € de bénéfice utilisés pour le spectacle de Noël et le colis des ainés.
- Concours de belotte : 140€ de bénéfice.
- Brocante-ducasse : 1600€ de bénéfice. 250€ ont permis de payer des tickets de manège, de tirs à la carabine aux enfants du village.

Le comité des fêtes

Président : Brame Jean Marie
Vice président ; Lecocq Dominique
Trésorier : Demarthe Claudine
Secrétaire : Redal Delphine

Membres : Bacquet Lucienne
Lannoy Yannick
Lebriez Brigitte
Lebriez Sergine
Noel Régine
Peron Laetitia
Redal Christian
Suel Christine

UN GRAND MERCI A TOUS LES BENEVOLES POUR LE TRAVAIL ACCOMPLI

Une année riche en événements

Le concours de belote.

Le samedi 12 février a été organisé le quatrième concours de belote. De nombreux joueurs s'étaient donné rendez-vous. Buvette et restauration sur place.
De beaux lots ont récompensé chaque équipe.

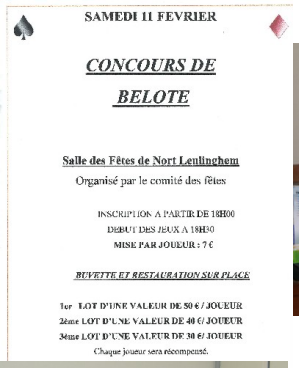

SAMEDI 11 FEVRIER

CONCOURS DE BELOTE

Salle des Fêtes de Nort Leulinghem
Organisé par le comité des fêtes

INSCRIPTION A PARTIR DE 18H00
DEBUT DES JEUX A 18H30
MISE PAR JOUEUR : 7 €

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

1er LOT D'UNE VALEUR DE 50 € / JOUEUR
2ème LOT D'UNE VALEUR DE 40 €/ JOUEUR
3ème LOT D'UNE VALEUR DE 30 €/ JOUEUR
Chaque joueur sera récompensé.

La chasse aux œufs

Il faisait un temps détestable, ce samedi 9 avril après midi, et pourtant, la pluie n'a pas entamé la bonne humeur des participants.

Parents et enfants ne se sont pas faits prier pour collecter le maximum d'œufs multicolores en un temps record.

Après la cueillette, une distribution était organisée dans la salle des fêtes autour d'une boisson.

Randonnée pédestre.

Le 25 mars, une vingtaine de personnes se sont données rendez vous pour une marche. Ils ont tous, sans hésiter, opter pour le parcours de 9 kms.

Le repas dansant.

Le samedi 28avril, nombreux s'étaient donnés rendez-vous au repas dansant

Les convives ont pu apprécier le couscous.

On vous attend nombreux en 2013

Le Noël des enfants

Le samedi 22 décembre, Le père Noël et le comité des fêtes ont choyé les enfants du village.

Un après midi récréatif était proposé.

Au programme : L'AGE DE GLACE.; des brioches, du chocolat chaud et le moment tant attendu de la venue du père Noël. Cette année, une carte cadeau a été remise aux enfants.

Découverte du village

Le 21 juillet, . l'office du tourisme de l'Ardrésis a organisé une ballade « Village découverte ».

Une quarantaine de participants ont pu découvrir l'histoire du village, des anecdotes ou les secrets de l'histoire locale racontés par Jean Victor Lossent, photographe et historien local.

Pour conclure cette balade, une pause gourmande a été proposée à la salle des fêtes par l'office de tourisme.

Et de trois pour le concours hippique

Si la pluie a quelque peu gâché, la brocante, certains exposants n'étant pas venus, la ducasse brocante a tout de même remporté un vif succès.

Cette édition accueillait pour la troisième année consécutive un concours hippique organisé par les écuries de Saint Martin au Laert. Les coupes et les récompenses bien méritées ont été remises par Monsieur Gérard Lecocq.

Un grand merci à tous : artisans, exposants, bénévoles.

A VOS AGENDAS.

25 Août 2013

Ducasse Brocante

Documents à conserver (classés par ordre alphabétique)

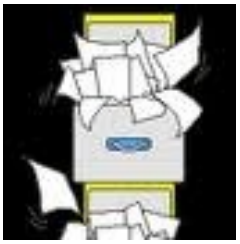

A vie : Actes de propriété et actes notariés

A vie : Actes de reconnaissance d'enfants naturels

5 ans : Avis d'échéance et justificatifs de paiement des contrats d'assurance-vie
A vie : Bulletins d'allocations chômage

A vie : Bulletins de salaires

5 ans : Baux résiliés, états des lieux et quittance de loyer

2 ans : Bordereaux de versements des allocations familiales

10 ans : Bordereaux de versements en liquide, ordres de virements

A vie : Carnet de santé

A vie : Certificats et contrats de travail

2 ans : Contrats d'assurance et avis de réception de résiliation des contrats

A vie : Contrat de mariage

A vie : Diplômes

A vie : Donations

A vie : Dossiers médicaux

2 Ans : Doubles des lettres recommandées

30 ans : Dossiers de remboursements de sinistres

2 ans : Factures d'eau

5 ans : Factures d'électricité et de gaz

30 ans : Factures des entrepreneurs et des constructeurs

1 an : Factures de téléphone, de ramonage, de déménagement

30 ans : Frais de séjours en hôpital

A vie : Jugement de divorce

3 ans : Justificatifs d'impôts sur le revenu (conservez jusqu'au 31 décembre 2003 les impôts réglés en 2000)

3 ans : Justificatifs de paiement des cotisations de sécurité sociale et de retraite (pour les artisans et les commerçants)

5 ans : Justificatifs de paiement des salaires (employés de maison), des rentes viagères, des pensions alimentaires

A vie : Livret de famille

A vie : Livret militaire

1 an : Notes de frais, d'hôtels ou de restaurants

30 ans : Permis de construire

30 ans : Procès verbaux des assemblées générales

2 ans : Quittances de primes d'assurance (hors assurance-vie)

1 an : Récépissés des envois en recommandé

30 ans : Reconnaissances de dettes entre particuliers

3 ans : Redevance télévision

10 ans : Relevés de comptes bancaires ou postaux

30 ans : Relevés des charges de copropriété

A vie : Relevés des points de retraite

2 ans : Remboursements de la Sécurité sociale

10 ans : Talons de chéquiers

A vie : Titres de pensions civiles et militaires

Ce bulletin a été réalisé et distribué par la municipalité et le comité des fêtes.

Nous remercions l'ensemble des personnes qui nous ont permis de le réaliser par leur écrit, leurs photos...

Si vous avez des idées d'articles, n'hésitez pas à nous en faire part.